

These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test\_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test\_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test\_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test\_guidelines/es/list.jsp.



TG/212/1 Corr.
ORIGINAL: anglais

**DATE**:  $2003-04-09 + 2005-04-05^*$ 

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉ

PÉTUNIA
Petunia Juss.

### PRINCIPES DIRECTEURS

#### POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

# DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s)\*:

latin	anglais	français	allemand	espagnol
Petunia Juss.	Petunia	Pétunia	Petunie	Petunia

## **DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : principes directeurs d'examen du calibrachoa (TG/207/1).

<sup>\*</sup> Le Comité technique, à sa session d'avril 2006, a révisé "Add. 7" du chapitre 8 "Explications du tableau des caractères" des principes directeurs d'examen pour le pétunia. La version TG/212/1 Corr. remplace le document TG/212/1.

<sup>\*\*</sup> Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05

- 2 -

SO	MM.	<u>AIRE</u>	<u>PAGE</u>					
1.	OBJ	ET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3					
2.	MA	TERIEL REQUIS	3					
3.		THODE D'EXAMEN						
	3.1	Durée des essais	3					
	3.2	Lieu des essais	3					
	3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4					
	3.4	Protocole d'essai	4					
	3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner						
	3.6	Essais supplémentaires						
4.	EXA	AMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE						
	4.1							
	4.2	Homogénéité	5					
	4.3	Stabilité	5					
5.	GRO	OUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6					
6.	INT	RODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6					
	6.1	Catégories de caractères	6					
	6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes	6					
	6.3	Types d'expression	7					
	6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7					
	6.5	Légende	7					
7.	TAE	BLEAU DES CARACTERES	8					
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES							
9.	BIB	LIOGRAPHIE	19					
10.								

- 3

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés du genre *Petunia* Juss., de la famille des solanacées. Ils ne s'appliquent pas aux variétés de calibrachoa, qui font l'objet des principes directeurs d'examen du calibrachoa (TG/207/1).

## 2. <u>Matériel requis</u>

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées ou de semences.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
  - pour les variétés à multiplication végétative : 35 boutures racinées
  - pour les variétés à reproduction sexuée : 600 semences.
- 2.4 En ce qui concerne les semences, elles doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur. La faculté germinative doit être de 60% au minimum.
- 2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.
- 2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

## 3.1 Durée des essais

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

#### 3.2 Lieu des essais

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

### 3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

#### 3.4 Protocole d'essai

- 3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.
- 3.4.2 S'agissant des variétés à multiplication végétative, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.
- 3.4.3 S'agissant des variétés à reproduction sexuée, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins.
- 3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner
- 3.5.1 Sauf indication contraire, toutes les observations relatives aux variétés à multiplication végétative déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune des 10 plantes.
- 3.5.2 Sauf indication contraire, toutes les observations relatives aux variétés à reproduction sexuée déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune des 20 plantes.

# 3.6 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

- 5

### 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

#### 4.1 Distinction

## 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

## 4.1.2 Différences reproductibles

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

## 4.2 Homogénéité

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra deporter une attention particulière aux points ci -après.
- 4.2.2 Pour déterminer l'homogénéité des variétés à multiplication végétative et des variétés autogames à reproduction sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une seule plante hors type est tolérée. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, deux plantes hors type sont tolérées.
- 4.2.3 Pour déterminer l'homogénéité des variétés à reproduction sexuée hybrides, il convient de suivre les recommandations figurant dans l'introduction générale pour les variétés hybrides, selon qu'il conviendra.

#### 4.3 Stabilité

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
  - a) Limbe: panachure (caractère 9);
  - b) Fleur: type (caractère 18);
  - c) Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face supérieure (non compris les nervures) (caractère 22);
  - d) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (caractère 23);
  - e) Lobe de la corolle : netteté des nervures sur la face supérieure (caractère 27).
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.
- 6. Introduction du tableau des caractères
- 6.1 Catégories de caractères
  - 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

# 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

## 6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

# TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05

# 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

# 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

# 6.5 Légende

- (\*) Caractère avec astérisque voir la section 6.1.2
- QL Caractère qualitatif voir la section 6.3
- QN Caractère quantitatif voir la section 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif voir la section 6.3
- (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.

# TG/212/1 Corr. Petunia/Pétunia/Petunie/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 8 -

# 7. <u>Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caractères</u>

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QL	upright	dressé	aufrecht	erecto	Yellow Apple Pie	1
	creeping	rampant	kriechend	trepador	Limelight	2
2. (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	courte	niedrig	baja	Keiyeul	3
	medium	moyenne	mittel	media	Flowerfalls Light Pink	5
	tall	haute	hoch	alta	Conmoha	7
3. (*) (+)	Shoot: length	Tige: longueur	Trieb: Länge	Brote: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	Flowerfalls Light Pink	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Cobink	5
	long	longue	lang	largo	Conmoha	7
4.	Shoot: thickness (in lower third)	Tige: épaisseur (au tiers inférieur)	Trieb: Dicke (im unteren Drittel)	Brote: espesor (en el tercio inferior)		
QN	thin	fine	dünn	delgado		3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	thick	épaisse	dick	grueso		7
5. (*)	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Fort Pink Vein	3
	medium	moyen	mittel	medio	Duesurwi	5
	long	long	lang	largo	Cobink	7
<b>6.</b> (*)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Fort Pink Vein	3
	medium	moyen	mittel	medio	Duesurwi	5
	broad	large	breit	ancho	Cobink	7

# TG/212/1 Corr. Petunia/Petunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 9 -

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*) (+)	Leaf blade: shape	Limbe: forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ	ovate	ovale	eiförmig	oval		1
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico		2
	circular	arrondi	rundlich	redondo		3
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		4
	rhombic	losangique	rautenförmig	romboidal		5
<b>8.</b> (+)	Leaf blade: shape of apex	Limbe: forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
PQ	narrow acute	aigu étroit	schmalspitz	agudo estrecho		1
14	broad acute	aigu large	breitspitz	agudo ancho		2
	obtuse	obtus	stumpf	obtuso		3
<b>9.</b> (*)	Leaf blade: variegation	Limbe: panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegado		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Cobink	1
	present	présente	vorhanden	presente	Limelight	9
10. (*)	Varieties with non- variegated leaves only: Leaf blade: green color of upper side	Variétés à feuilles non panachées seulement: limbe: couleur verte de la partie supérieure	Nur Sorten mit Blättern ohne Panaschierung: Blattspreite: Grünfärbung der Oberseite	Sólo variedades cuyos limbos no tienen variegado: Limbo: color verde del haz		
QN	light	claire	hell	claro	Keiyeul	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Flowerfalls Light Pink	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Duesurwi	7
11.	Leaf blade: blistering	Limbe: cloqûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9

# TG/212/1 Corr. Petunia/Pétunia/Petunie/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 10 -

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	absent or very short	très court ou absent	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corto		1
	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
13.	Pedicel: length	Pédicelle: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Duesurimrosevein	3
	medium	moyen	mittel	medio	Conblue	5
	long	long	lang	largo	Cobink	7
14. (*) (+)	Sepal: length (longest part which is not fused)	Sépale : longueur (partie la plus longue non soudée)	Kelchblatt: Länge (längste, nicht verwachsene Stelle)	Sépalo: longitud (parte más larga no soldada)		
QN	short	court	kurz	corto	Conblue	3
	medium	moyen	mittel	medio	Duesurimrosevein	5
	long	long	lang	largo	Fort Hot Pink	7
15. (*) (+)	Sepal: width (broadest part which is not fused)	Sépale : largeur (partie la plus large non soudée)	Kelchblatt: Breite (breiteste, nicht verwachsene Stelle)	Sépalo: anchura (parte más ancha no soldada)		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Conblue	3
	medium	moyen	mittel	medio	Duesurimrosevein	5
	broad	large	breit	ancho	Trumpet Pink	7

## TG/212/1 Corr. Petunia/Pétunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 11 -

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	Sepal: shape	Sépale: forme	Kelchblatt: Form	Sépalo: forma		
(+)						
PQ	linear	linéaire	linear	lineal		1
	lanceolate	lancéolé	lanzettlich	lanceolado		2
	ovate	ovale	eiförmig	oval		3
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico		4
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		5
	spatulate	spatulé	spatelförmig	espatulado		6
	rhombic	losangique	rautenförmig	romboidal		7
17.	Sepal: anthocyanin coloration	Sépale: pigmentation anthocyanique	Kelchblatt: Anthocyanfärbung	Sépalo: pigmentación antociánica		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Flowerfalls Light Pink	1
	present	présente	vorhanden	presente	Limelight	9
18. (*)	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL	single	simple	einfach	único	Flowerfalls Light Pink	1
	double	double	gefüllt	doble	Kercla	2
19. (*) (+)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño	Cobink	3
	medium	moyen	mittel	medio	Klefapurle	5
	large	grand	groß	grande	Sunlapur	7
20. (*) (+)	Flower: shape	Fleur: forme	Blüte: Form	Flor: forma		
QL	salverform	hypocratériforme	tellerförmig	en forma de plato		1
	funnelform	infundibuliforme	trichterförmig	en forma de embudo		2

# TG/212/1 Corr. Petunia/Petunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 12 -

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	Flower: color of veins	Fleur: couleur des nervures	Blüte: Farbe der Aderung	Flor: color de los nervios		
PQ	yellow	jaunes	gelb	amarillo		1
	red	rouges	rot	rojo		2
	purple	pourpres	purpur	púrpura		3
22. (*)	Corolla lobe: number of colors of upper side (excluding veins)	Lobe de la corolle: nombre de couleurs sur la face supérieure (non compris les nervures)	Kronlappen: Anzahl Farben der Oberseite (ohne Aderung)	Lóbulo de la corola: número de colores de la parte superior (excluyendo los nervios)	,	
QL	one	une	eine	uno		1
	two	deux	zwei	dos		2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
23. (*)	Corolla lobe: main color of upper side	Lobe de la corolle: couleur principale de la face supérieure	Kronlappen: Hauptfarbe der Oberseite	Lóbulo de la corola: color principal de la parte superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
24. (*)	For bi- and multi- colored varieties only: Corolla lobe: secondary color of upper side (as for 22)	Variétés bi et multicolores seulement: Lobe de la corolle: couleur secondaire de la face supérieure (comme pour 22)	Nur für zwei- und mehrfarbige Sorten: Kronlappen: Sekundärfarbe der Oberseite (wie für 22)	Sólo para variedades bicolores y multicolores: lóbulo de la corola: color secundario de la parte superior (como para 22)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		

# TG/212/1 Corr. Petunia/Petunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 13 -

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*) (+)	For bi- and multi-colored varieties only: Corolla lobe: distribution of secondary color	Variétés bi et multicolores seulement: Lobe de la corolle: répartition de la couleur secondaire	Nur für zwei- und mehrfarbige Sorten: Kronlappen: Verteilung der Sekundärfarbe	Sólo para variedades bicolores y multicolores: Lóbulo de la corola: distribución del color secundario		
QL	at transition to corolla tube	autour du tube de la corolle	am Übergang zur Kronröhre	en la transición al tubo de la corola		1
	along mid-vein	le long de la nervure principale	entlang der Mittelader	a lo largo del nervio central		2
	at margin	au bord	am Rand	en el borde		3
26.	For multi-colored varieties only: Corolla lobe: tertiary color of upper side (as for 22)	Variétés multicolores seulement: Lobe de la corolle: couleur de la face supérieure (comme pour 22)	<b>Sorten:</b> Kronlappen:	Sólo para variedades multicolores: lóbulo de la corola: color terciario de la parte superior (como para 22)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
27. (*)	Corolla lobe: conspicuousness of veins on upper side	Lobe de la corolle: netteté des nervures sur la face supérieure	Kronlappen: Ausprägung der Aderung an der Oberseite	Lóbulo de la corola: evidencia de los nervios de la parte superior		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	Conbloss	1
	weak	faible	gering	débil	Klefapurle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Limelight	5
	strong	forte	stark	fuerte	Duesurimrosevein	7
_	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

# TG/212/1 Corr. Petunia/Pétunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 14 -

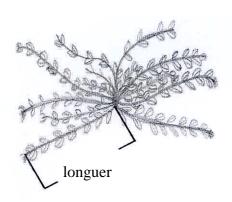
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	Corolla lobe: undulation of margin	Lobe de la corolle: ondulation du bord	Kronlappen: Randwellung	Lóbulo de la corola: ondulación del borde	,	
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bluette Purple	1
	weak	faible	gering	débil	Conmoha	3
	medium	moyenne	mittel	media	Keiyeul	5
	strong	forte	stark	fuerte	Kercla	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
29.	Corolla tube: length		Kronröhre: Länge	Tubo de la corola:		
(+)		longueur		longitud		
QN	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
<b>30.</b> (*)	Corolla tube: main color of inner side	Tube de la corolle: couleur de la face interne	Kronröhre: Hauptfarbe der Innenseite	Tubo de la corola: color principal de la parte interna		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
31.	Corolla tube: conspicuousness of veins on inner side	Tube de la corolle: netteté des nervures sur la face interne	Kronröhre: Ausprägung der Aderung an der Innenseite	Tubo de la corola: evidencia de los nervios de la parte interna		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Conbloss	1
	weak	faible	gering	débil	Klefapurle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Duesurimrosevein	5
	strong	forte	stark	fuerte	Keiyeul	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

## TG/212/1 Corr. Petunia/Pétunia/Petunia, 2003-04-09 + 2006-04-05 - 15 -

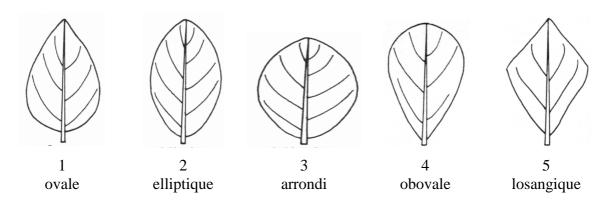
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32. (*)	Anther: color before dehiscence	Anthères: couleur avant la déhiscence	Staubbeutel: Farbe vor dem Pollenstäuben	Anteras: color antes de la dehiscencia		
PQ	light grey	gris clair	hellgrau	gris claro		1
	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento		2
	yellow	jaune	gelb	amarillo		3
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro		4
	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro		5
	medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio		6
	violet	violet	violett	violeta		7

# 8. <u>Explications du tableau des caractères</u>

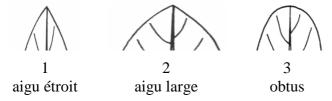
# Add. 3: Tige: longueur



Add. 7: Limbe: forme

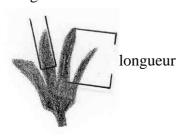


Add. 8: Limbe: forme du sommet



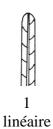
Add. 14 : Sépale : longueur (partie la plus longue non soudée) Add. 15 : Sepal : largeur (partie la plus large non soudée)

largeur



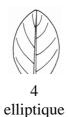
### TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 17 -

# Add. 16: Sépale: forme











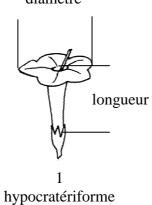


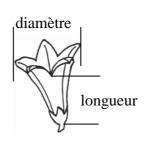


Add. 19 : Fleur : diamètre Add. 20 : Fleur : forme

Add. 29: Tube de la corolle: longueur

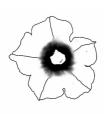


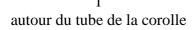




infundibuliforme

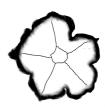
# Add. 25 : Lobe de la corolle : répartition de la couleur secondaire







2 le long de la nervure principale



3 au bord

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 18 -

# Liste d'indications associées

Bluette Purple	
Cobink	Marco Polo Odyssey
Conbloss	Conchita Blossom White
Conblue	Conchita Blueberry Frost
Conmoha	Conchita Morning Haze
Duesurimrosevein	Surprise Im. Rose Vein
Duesurwi	Surprise White
Flowerfalls Light Pink	
Fort Hot Pink	Fortunia Hot Pink
Fort Pink Vein	Fortunia Pink Vein
Keiyeul	Surfinia Lime
Kercla	Claudia
Klefapurle	Famous Purple
Limelight	Arctic Purple
Sunlapur	Surfinia Giant Purple
Trumpet Pink	
Yellow Apple Pie	

### TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 19 -

# 9. <u>Bibliographie</u>

Wijsman, H.J.W. (1982): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* I. Taxonomic Notes on the Parental Species of *Petunia* Hybrida. Acta Bot. Neerl. 31 (5/6), pp. 477-490.

Wijsman, H.J.W. and de Jong, J.H. (1985): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* IV. Hybridization Between *P. linearis* and *P. calycina* and Nomenclatorial Consequences in the *Petunia* Group. Acta Bot. Neerl. 34 (3), pp. 337-349.

Wijsman, H.J.W. (1990): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* VI. New Names for the Species of *Calibrachoa* Formerly Included Into *Petunia* (Solanaceae). Acta Bot. Neerl. 39 (19), pp. 101-102.

# 10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE			Page {x} de {y}	Numéro de référence :				
	Date de la demande : (réservé aux administration							
	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale							
1.	Objet du questionnaire tech	nniqı	ıe					
1.1	Genre							
	1.1.1 Nom latin	Pet	tunia Juss.					
	1.1.2 Nom commun	PÉ'	TUNIA					
1.2	Espèce (à compléter)							
	1.2.1 Nom latin							
	1.2.2 Nom commun							
2.	Demandeur							
	Nom							
	Adresse							
	Numéro de téléphone							
	Numéro de télécopieur							
	Adresse électronique							
	Obtenteur (s'il ne s'agit pa	s du	demandeur)					

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 21 -

QUI	ESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
3.	Dénomination proposée et ré	férence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)			
	Référence de l'obtenteur			

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 22 -

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :

4.	Rens	seignem	nents sur le schéma de sélection et le mode de multiplication d	le la variété
	4.1	Schén	na de sélection	
		Variét	é issue d'une :	
		4.1.1	Hybridation	
			a) hybridation contrôlée	[ ]
			(indiquer les variétés parentales) b) hybridation à généalogie partiellement inconnue	[ ]
			<ul><li>(indiquer la (les) variété(s) parentale(s) connue(s))</li><li>c) hybridation à généalogie totalement inconnue</li></ul>	[ ]
		4.1.2	Mutation (indiquer la variété parentale)	[ ]
		4.1.3	Découverte (indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développ	[ ] pement)
		4.1.4	Autre (préciser)	[ ]
	4.2	Métho	ode de multiplication de la variété	
		4.2.1	Multiplication végétative	
			<ul> <li>a) boutures</li> <li>b) multiplication <i>in vitro</i></li> <li>c) autre (indiquer la méthode)</li> </ul>	[ ] [ ]
		4.2.2	Semences	
			<ul><li>a) autogames</li><li>b) hybrides</li></ul>	[ ]
		4.2.3	Autre (préciser)	[ ]

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 23 -

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE | Page {x} de {y} | Numéro de référence :

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

	Caractères	Exemples de variétés	Note
<b>5.1</b> (9)	Limbe : panachage		
	absent	Cobink	1[]
	présent	Limelight	9[]
5.2 (18)	Fleur: type		
	simple	Flowerfalls Light Pink	1[]
	double	Kercla	2[ ]
5.3 (19)	Fleur : diamètre		
	petit	Cobink	3[]
	moyen	Klefapurle	5[]
	grand	Sunlapur	7[]
5.4 (22)	Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face supérieure (non compris les nervures)		
	une		1[]
	deux		2[ ]
	plus de deux		3[]

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 24 -

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE | Page {x} de {y} | Numéro de référence :

	Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5 i) (23)	Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure		
	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5 ii) (23)	Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure		
	blanche		1[]
	jaune		2[]
	rouge		3[]
	bleu rose		5[]
	bleu rouge		6[]
	rouge pourpre		7[]
	pourpre		8[]
	violette		9[]
	bleue violette		10[]
	autre couleur (préciser)		
5.6 (27)	Lobe de la corolle : netteté des nervures de la face supérieure		
	nulle ou très faible	Conbloss	1[]
	faible	Klefapurle	3[]
	moyenne	Limelight	5[]
	forte	Duesurimrosevein	7[]
	très forte		9[]

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 25 -

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page $\{x\}$ de $\{y\}$	Numéro de référence :

6. Variétés voisines	et différences par rappo	ort à ces variétés	
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère (s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
(Exemple)	Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure	blanche	bleu-rose

## TG/212/1 Corr. Pétunia, 2003-04-09 + 2006-04 05 - 26 -

QUE	STIONN	AIRE T	ECHNIQUE	Page {x} de	{ <b>y</b> }	Numéro de référence :
7.	Renseig	nements	s complémentai	ires pouvant fa	ciliter l'	examen de la variété
7.1	-		•			ions 5 et 6, existe-t-il des caractères istinction de la variété?
		Oui	[ ]	Non	[ ]	
	(Dans 1's	affirmat	ive, veuillez pr	éciser)		
7.2	Condition	ons parti	iculières pour l'	'examen de la	variété	
	7.2.1		onditions partic conduite de l'é		les requ	ises pour la culture de la variété ou
		Oui	[ ]	Non	[ ]	
	7.2.2	Dans l'	affirmative, ve	uillez préciser	:	
7.3	Autres r	enseign	ements			
	_	notograp	hie en couleur	représentative	de la va	ariété doit être jointe au questionnaire
techn	ique.			1		J I
techn 8.		ation de	la disséminatio	-		J 1
	Autorisa a) La	ı législa e et de	ation en matiè	on re de protecti	on de	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de
	Autorisa  a) La l'homme	ı législa e et de	ation en matiè	re de protecti umet-elle la	on de	l'environnement ou de la santé de
	Autorisa a) La l'homme dissémir	n législa e et de nation? Oui	ation en matiè	on re de protecti numet-elle la Non	on de variété []	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de
	Autorisa a) La l'homme dissémir	n législa e et de nation? Oui	ation en matiè e l'animal so	on re de protecti numet-elle la Non elle autorisatio	on de variété []	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de
	Autorisa  a) La l'homme dissémir  b) Da	a législa e et de nation? Oui ans l'aff	ation en matiè e l'animal so [ ] Tirmative, une to	on  re de protecti numet-elle la  Non elle autorisatio  Non	on de variété [] n a-t-ell	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de
9.	Autorisa  a) La 1'homme dissémir  b) Da  Si oui, v	a législa e et do nation? Oui ans l'aff Oui reuillez	ation en matiè e l'animal so  [ ] ïrmative, une to [ ] joindre une cop e, à ma con	nre de protecti numet-elle la Non elle autorisatio Non vie de l'autorisa	on de variété [] n a-t-ell [] ation.	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de
9.	Autorisa  a) La l'homme dissémir  b) Da  Si oui, v	n législa e et de nation? Oui ans l'aff Oui veuillez are que sont exa	ation en matiè e l'animal so  [ ]  Tirmative, une to  [ ]  joindre une cop  e, à ma cont acts:	nre de protecti numet-elle la Non elle autorisatio Non vie de l'autorisa	on de variété [] n a-t-ell [] ation.	l'environnement ou de la santé de à une autorisation préalable de e été obtenue?